



Les parkings vélos

Cette mesure est indispensable pour encourager la pratique du vélo pour aller à l'école, pour les achats et les loisirs.

Le type de parking à prévoir dépend de la durée de stationnement.

Les meilleurs râteliers sont ceux qui permettent de cadenasser le cadre et la roue avant. Ils sont placés près des commerces et services, près des équipements sportifs et dans les écoles.

On les placera de préférence:

- dans un endroit bien visible (contrôle social)
- à proximité immédiate de l'entrée piétonne des bâtiments (les cyclistes ne font pas un long trajet à pied entre le parking et leur destination)



(voir modèles ci dessous)

Un abri est bienvenu pour le stationnement de longue durée (entreprises, administrations, ...) pour protéger les vélos et surtout leurs équipements (sacoques, siège enfant, casque, ...).



Pour le stationnement de longue durée, dans un endroit non surveillé, il faut envisager l'installation de boxes à vélos, payants ou non, ou au moins un enclos fermé à clef.



